

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

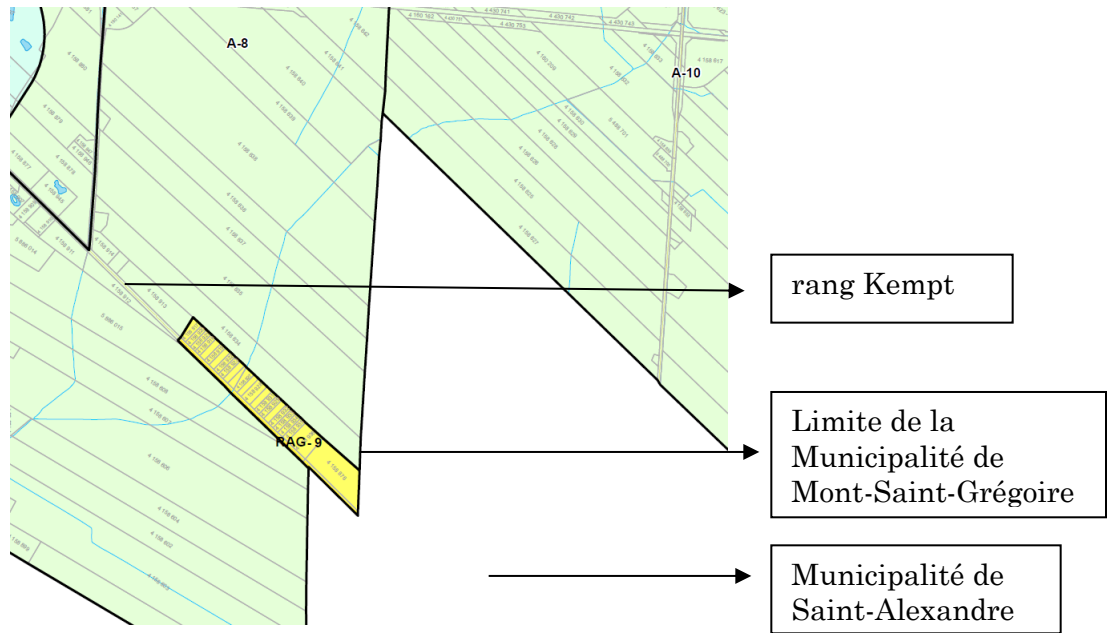
Lundi 6 novembre 2023 à 19 h
À la salle du Conseil municipal
Située au 1, boulevard du Frère-André

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

- 2023-185-29 : modifiant le règlement de zonage 2009-185.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2023, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
 - 2023-185-29 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-185 afin d'ajouter l'usage agricole spécifique (A5 (e)) « Centre équestre » dans la zone RAG-9.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le lundi 6 novembre 2023 à 19 h à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.
3. Le [projet de règlement](#) peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. Approbation référendaire :
 - 4.1 Le projet de règlement numéro 2023-185-29 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Les zones concernées et les zones contiguës sont les suivantes :
 - La zone concernée est la zone **RAG-9**;
 - Les zones contiguës à la zone concernée sont les suivantes : **A-8** et **la Municipalité de Saint-Alexandre**.



Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 4^e jour du mois d'octobre 2023.

Signé : Manon Donais
Manon Donais, directrice générale